

# Réadaptation

N° 524 / Novembre 2005 / 7,60 €

DOSSIER

# LES PEP



JOËL BALAVOINE



JOËL DERRIEN

*La solidarité en action*

MAGAZINE  
LE PRIX **HANDI-LIVRES**

**EURORDIS**  
CONFÉRENCE EUROPÉENNE  
SUR LES MALADIES RARES

ISBN 2-273-00394-3



9 782273 003940



# FORMATION INSERTION SOCIALE

## L'IMPro Roger Lecherbonnier

### L'utopie devient réalité



Jean-François Gey

**L**es IMPro (Instituts Médico-Professionnels) ont souvent la réputation d'orienter à leur sortie les jeunes qu'ils accueillent vers le travail en milieu protégé. Tel n'est pas le cas de l'IMPro Roger Lecherbonnier à Palaiseau qui peut se prévaloir d'un taux de placement de 40 % dans les entreprises à l'issue de leur cycle d'études à comparer aux 7 à 8 % qu'on trouve généralement dans les établissements du même type. Il faut y voir certes des moyens, mais aussi un état d'esprit que résume d'une phrase Jean-François Gey, l'actuel Directeur de l'établissement : « Devenir travailleur, pour devenir pleinement citoyen ». Une démarche qui implique de pratiquer une véritable culture de l'entreprise et à l'utopie de devenir réalité.

L'IMPro Lecherbonnier est situé à Palaiseau dans un environnement où alternent de grands ensembles, des villas souvent coquettes et où la nature n'est pas absente. Créé en 1975, il voit le jour à l'initiative du Syndicat Intercommunal de l'Enfance Inadaptée SIEI et de son Président, M. Roger Lecherbonnier. Sa gestion dès cette époque a été confiée à l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de l'Essonne (AD PEP 91). Il reçoit 70 jeunes, de 12 à 20 ans présentant des déficiences intellectuelles de niveaux divers avec ou sans troubles relationnels, pouvant bénéficier d'une adaptation sociale. Plus précisément, on relève trois

sources de recrutement, avec des jeunes qui viennent :

- d'IME, notamment des jeunes trisomiques,
- d'hôpitaux de jour, souffrant de psychoses qu'on peut qualifier « d'apaisées »,
- de SEGPA ou encore en nombre croissants d'UPI.

Sur 13 entrants cette année, 4 venaient d'une UPI. Une évolution qui fait dire à François Gey, qu'il faudrait faire évoluer l'âge d'agrément qui pourrait passer de 16 à 25 ans.

La diversité des jeunes accueillis est sensible, pour peu qu'on se retrouve avec eux le matin à leur arrivée avant l'ouver-

ture de classes, où cohabitent des jeunes dont les possibilités d'adaptation ultérieures paraissent, à première vue, assez évidentes, et d'autres beaucoup plus marquées par leur handicap.

Si les locaux ne présentent pas de caractère particulier, sinon qu'ils sont bien éclairés et suffisamment grands, on remarque surtout que le matériel utilisé vise, dès leur formation, à les familiariser avec les outils qu'ils seront amenés à utiliser dans leur vie professionnelle. Autrement dit, les tondeuses sont des tondeuses de professionnels et non celles qui sont utilisées pour un cours de jardin. En menuiserie, le matériel est celui qu'on retrouve chez un menuisier. Il en est ainsi dans tous les ateliers.

## Un cycle de 6 ans

La formation préprofessionnelle à l'IME s'étend sur un cycle de **6 ans** dans le cadre de classes-ateliers, unités de vie qui regroupent chacune 15 élèves. Chaque Classe-atelier est coanimée par un instituteur spécialisé de l'Education Nationale et un éducateur technique spécialisé qui vient du monde de l'entreprise. Ce dernier doit avoir travaillé 5 ans en entreprise, être titulaire du CAP dans sa compétence d'origine. Tous les deux travaillent en binaire, l'un s'appuyant sur l'autre. Ce qui veut dire pratiquement que l'enseignant va adapter son enseignement à la formation de chaque atelier. C'est ainsi, pour ne citer que cet exemple, que dans l'atelier de restauration, les exercices scolaires privilégient tout ce qui tourne autour de la nourriture et des repas. L'enseignement dispensé s'efforce également de se calquer sur les programmes classiques de l'Education Nationale, mais en les adaptant aux possibilités des jeunes accueillis dans l'établissement.

**La première année** est considérée comme un **Cycle d'accueil** et porte sur la menuiserie. Elle commence en principe à 14 ou 15 ans. Ce choix n'est pas arbitraire : le prédécesseur de Jean-François Gey avait remarqué que depuis l'ouverture de l'IMPro, aucun jeune n'a été inséré dans la menuiserie. Cette discipline a toutefois l'avantage d'avoir un bon rapport avec la matière et d'être d'une entrée facile. Durant le cycle d'accueil, on élabore le projet individualisé de chaque élève en s'aidant de divers traits qui permettent de cerner leur personnalité et de les évaluer en tenant compte de leur dossier antérieur. Le travail de menuiserie vise à leur faire réaliser des objets de série dans les conditions de travail d'un atelier de menuiserie classique. C'est aussi une manière de leur faire accepter les règles, les contraintes d'un atelier. Il y a deux ans, 54 portes manteaux ont été fabriqués par les élèves, cette année le travail porte sur une table console. Le travail de menuiserie s'inscrit dans l'emploi du temps de chaque jeune, en alternance avec les moments de classe. Des mini-stages d'une semaine sont également organisés dans les 4 autres ateliers

**L'horticulture** se divise en deux groupes : « Serres » et « espaces verts ». Ceux qui ont des possibilités physiques importantes s'orientent vers cette dernière formation qui s'enseigne pour la partie pratique à l'extérieur, tandis que le repotage s'effectue à la fois dans une serre au sein de l'IMPro, mais aussi dans le cadre d'un chantier extérieur hebdomadaire.

**Le bâtiment** (type second œuvre) porte sur la peinture, la maçonnerie, la pose de revêtement, la petite plomberie, les bases de l'électricité. Les chantiers extérieurs sont effectués dans des CAT (réfection de chambres), à la MJC locale, la Ferme pédagogique de Bel Air.

**La restauration** est elle aussi divisée en sous-groupes d'âges (- de 17 ans, + de 17 ans). Les chantiers extérieurs sont de nature plus ponctuelle : buffet pour des associations ou des institutionnels. Dans cet atelier, on recommence son travail, sans tenir compte du temps, jusqu'au moment où il est bien fait, en tenant particulièrement compte de la pathologie des jeunes.

**M.H.L. (Maintenance et Hygiène des Locaux)** où sont notamment appris des principes de base en hygiène, sécurité, l'habitude du travail et une gestuelle adaptée.

**Le conditionnement bureautique** a la particularité de ne disposer que d'un éducateur technique. Il propose différents travaux tels que : mailing (mise sous pli), reprographie, assemblage, reliure de documents, façonnage, etc...

afin d'avoir un premier aperçu de leurs goûts et de leurs aptitudes. C'est le moment où il arrive qu'un jeune confronté aux réalités d'un métier qui paraissait lui plaire découvre qu'il ne lui convient pas. C'est par exemple le cas de ce jeune qui souhaitait s'orienter vers l'horticulture et a découvert que le contact avec la terre l'angoissait. Sans entrer dans le détail des activités, une part importante est laissée à des activités culturelles ou artistiques comme les arts du cirque, l'écoute musicale, le travail de la voix, les jeux de rythme, le dessin, la peinture.

Les jeunes sont orientés l'année suivante vers quatre ateliers différents pour un

### L'horticulture



**cycle de formation** proprement dit, qui débute en principe à 15 ans.

**Le début du cycle de formation proprement dit**, qui commence la 2<sup>e</sup> année vers 15 ans, n'est pas considéré par Jean-François Gey comme une année facile. Les jeunes issus de la classe d'accueil y retrouvent d'autres jeunes, qui ont déjà une expérience du travail et ont acquis un autre rythme. C'est une année d'accoutumance et de découverte du métier.

Au cours de la 3<sup>e</sup> année, les élèves effectuent les premiers chantiers en extérieur à partir de 16 ans dans des conditions de travail réelles. Un des exemples qu'on peut citer est celui d'un groupe de jeunes se connaissant qui se rend au Conseil Général pour y effectuer de la mise sous pli, et dans la foulée déjeuner au self de la Préfecture.

La 4<sup>e</sup> année vers 17 ans se situe à mi-temps du parcours, entre 14 et 20 ans. C'est le moment où l'on réévalue le projet, et où il peut même arriver qu'on demande à changer d'atelier. À cette occasion, on constate également, plus particulièrement chez les filles, remarque Jean-François Gey, un « effondrement » dans les tests de la représentation du temps et de l'espace, mais qui n'est pas ressenti au quotidien ». C'est aussi l'année où sont effectués les premiers stages accompagnés en entreprise, qui réunissent deux jeunes et un éducateur, et dès que c'est possible des stages individuels.



Trois ans avant la sortie, il n'est pas trop tôt pour déjà préparer la sortie de l'établissement. Trois orientations sont possibles :

- Plutôt vers le milieu ordinaire (MO), avec une orientation dite « MO - CAT »
- Plutôt vers le travail protégé en CAT, avec des orientations dites « CAT - MO », « CAT - FO »
- Plutôt vers le secteur médico-social (SMS), avec des orientations dites « FO - CAT », « FO », « Structures thérapeutiques ».

Cette orientation se fait en relation avec les parents, étant entendu, comme on vient de le voir qu'elle se pratique avec une grande souplesse et peut varier suivant l'évolution des jeunes au cours des deux années qui restent à parcourir.

Dès l'annonce de ce projet d'orientation, le jeune élève entre en **Cycle d'Insertion**. Il reste dans sa classe - atelier mais la nouveauté réside dans la mise en place de stages. **En 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année de présence à l'IMPro**, qui correspondent généralement à des âges de 17 à 20 ans, les stages en entreprises deviennent de plus en plus fréquents et d'une durée variable : de 2 à 3 semaines, tandis que d'autres vont s'étendre sur 3 jours de la semaine pour 2 jours en IMPro sur des durées qui peuvent aller jusqu'à un mois.

Une enquête en train d'être réalisée pour l'anniversaire des 30 ans de l'IMPro, qui reprend l'intégralité de toutes les sorties de l'IMPro, témoigne des bons résultats de la formation dispensée par l'établissement. Avant de finaliser cette enquête lourde, les chiffres actuels sont les suivants :

- 41 % des jeunes sont orientés vers le milieu ordinaire de travail
- 24 % vers des CAT
- Les autres sont orientés vers des établissements spécialisés pour adultes, une infime minorité est placée en établissement psychiatrique, quelques uns retournent chez eux. C'est le cas par exemple de parents qui ne veulent pas que leur fille travaille.

Ce résultat qu'on peut considérer comme excellent, alors qu'au niveau national, pour des situations analogues les chiffres d'orientation en milieu de travail ordinaire



La restauration

ne sont que de 7 à 8 %, a ses raisons. Les méthodes éducatives, mais qu'on peut sans doute retrouver ailleurs : le fait que le Nord du département de l'Essonne fait partie de la zone économique de l'Île de France, dont on connaît la vitalité ; mais aussi l'ouverture sur l'extérieur, c'est-à-dire vers le monde de l'entreprise, avec qui l'IMPro entretient des contacts suivis. L'ouverture s'appuie sur un Service d'Insertion Sociale et Professionnelle (SISP) qui comprend 1 psychologue à mi temps, 2 chargés d'insertion à temps plein, chargés des relations avec les entreprises, dont le travail consiste à rechercher des stages pour les jeunes, pour des emplois, et négocier les contrats. Ce service comporte aussi un éducateur spécialisé chargé de la suite.

Cette symbiose avec le milieu des entreprises, dont se félicite Jean-François Gey, vient d'être illustrée par la présence à une manifestation organisée pour les 30 ans de l'IMPro d'une centaine de chefs d'entreprise, venus avec toutes les personnalités du département. Si au départ, l'ouverture n'a pas été facile, ceux qui ont accepté d'embaucher des travailleurs handicapés, remarque-t-il encore, se sont aperçus à l'expérience, que leur présence apportait beaucoup à leurs camarades valides.

Le travail du SISP est complété par l'action de l'éducateur spécialisé chargé de la suite, sorte de « **service après vente** », un terme revendiqué que témoigne de la volonté d'insertion dans le milieu des entreprises. Il dispose d'un éducateur est

chargé d'assurer le suivi des jeunes travailleurs qui ont été placés. Le suivi, rappelons-le est une obligation légale qui de 3 ans a été étendu à 10 ans et même au delà. Il est à la fois bien ressenti par les chefs d'entreprise qui savent qu'ils peuvent y faire appel s'il y a un problème et par les jeunes eux-mêmes, qui en cas de besoin se savent soutenus. Ceux-ci peuvent également bénéficier d'un **service de formation continue** qui fonctionne tous les mercredis soirs et qui porte beaucoup sur « Le lire, écrire, compter et parfois sur une formation technique », mais qui est aussi un lieu où ils peuvent parler de leurs problèmes.

Dans ce reportage, il n'est pas fait état des activités très nombreuses qui participent à l'ouverture sur l'extérieur de l'IMPro et participent à leur manière au cycle de formation. À ce propos, on citera l'existence de **groupes d'objectifs** sur des thèmes très divers tels que le tir à l'arc, le ciné-club, la découverte d'un atelier Blanchisserie en CAT, et les Clubs, comme le Club Mécanique, le Club « Pétanque » ou encore le Club « Karaoké ». Le bal de l'IMPro et la fête de l'été sont aussi des classiques où se retrouvent les élèves et anciens élèves. La « Gazette de l'IMPro » permet de se tenir au courant des événements de l'établissement. ■

IMPro Roger Lecherbonnier - 37 rue Jacques Duclos - 91120 Ploiseux  
Tél : 01.60.14.37.47 - Fax : 01.60.14.03.70  
Email : palaiseu.impro@adpep91.org  
Site : www.improlecherbonnier.fr.st